

Avis de sécheresse



La probabilité d'une nouvelle sécheresse cet été est grande. Les agriculteurs wallons s'adaptent lentement à un phénomène amené à s'amplifier. La Région dispose-t-elle des infrastructures et des moyens financiers pour y faire face ?

Par Géry Brusselmans • Photos : Alexis Haulot

C'est un sujet sur lequel Hugues Falys est intarissable. Avec ses casquettes de gestionnaire de la ferme universitaire de Marbaix, à Louvain-la-Neuve, et d'éleveur de bovins dans son exploitation de Bois-de-Lessines, dans le Hainaut, cet agriculteur opère depuis quelques années une transition en vue d'« affronter » les futures sécheresses. Pour nourrir son bétail, il a notamment opté pour la plantation de légumineuses, très résistantes et facilement cultivables sans pesticides. Sans avoir opéré ce passage, il aurait été droit dans le mur. **Depuis 2017, les sécheresses se succèdent chaque été en Belgique et 2021 pourrait ne pas échapper à la règle.** « Quand il ne pleut pas sur le sol belge, l'agriculture est sans aucun doute le premier secteur impacté », confirme Marnik Vanclooster, hydrologue et professeur à l'UCLouvain.

Hugues Falys n'est pas le seul à devoir opérer une transition. La Wallonie compte près de 13 000

exploitations agricoles et toutes sont impactées à échelle variable, des cultures de pommes de terre à l'élevage de bétail, qui doit être abreuvé et nourri alors que les prairies et les cours d'eau sont asséchés. Paradoxalement, pourtant, il ne pleut pas nécessairement moins qu'il y a vingt ans en Belgique. « On pourrait même dire que, selon les prévisions climatiques, il devrait y pleuvoir un tout petit peu plus », évoque le climatologue Jean-Pascal van Ypersele. « Ces pluies ne seront par contre pas réparties équitablement durant l'année : nous devrions observer une pluviométrie plus importante avec des périodes intenses en hiver, contre des étés plus secs. » Sur les terrains qui entourent la ferme universitaire, Hugues Falys et son équipe testent des solutions face à au phénomène : la culture du sorgo, céréale qui pousse habituellement en Afrique, ou encore la technique de non-labour, dont le principe est d'éviter de retourner la terre pour maintenir l'humidité. « Dans une parcelle, nous avons aussi planté de la luzerne, légumineuse autrefois courante en Belgique, que les



A la fois gestionnaire de la ferme universitaire de Marbaix et éleveur de bovins, Hugues Falys est convaincu de la nécessité de s'armer contre les sécheresses à venir.

agriculteurs peuvent faire pousser aux côtés de graminées. Une fois fauchée, elle offre du fourrage lorsque les prairies sont sèches et c'est même très nourrissant pour le bétail. »

LA PISTE DE L'AGROÉCOLOGIE

Ni en Belgique, ni dans d'autres pays européens, il n'y a de solution miracle pour faire face aux sécheresses fortes. Il faut souvent s'adapter au cas par cas. Une piste semble toutefois obtenir la faveur des organisations agricoles

« Quand il ne pleut pas sur le sol belge, l'agriculture est sans aucun doute le premier secteur impacté. »

wallonnes et même des pouvoirs publics : l'agroécologie. Sous ce terme sont rassemblées une série de pratiques plus résilientes : éviter les pesticides, développer les rotations de cultures, planter des haies et des arbres autour des champs ou encore, éviter de trop labourer. Impossible de dire quelle proportion d'agriculteurs du sud du pays adoptent la philosophie de l'agroécologie car elle n'est pas encadrée par un cahier de charges précis, comme le serait le label bio. Les experts de terrain disent généralement que le changement

de mentalité, même s'il n'est pas encore majoritaire, est en marche. « Je dirais même que la Wallonie, sur le plan de l'agroécologie, a un peu d'avance sur la Flandre, qui reste assez majoritairement dans une logique de productivité », souligne Matteo De Vos, expert en agriculture durable chez Greenpeace Belgique.

Un chiffre reflète notamment cette différence : en Wallonie, près de 12 % des terres agricoles sont bio, contre moins de 1 % en Flandre. Défendue par certaines associations, l'agroécologie a ...

... également les faveurs de la Région wallonne, notamment sous l'impulsion de la ministre wallonne de l'Environnement Céline Tellier (Ecolo), dont un des projets récemment mis en place est le soutien financier aux particuliers et agriculteurs dans la plantation de 4 000 kilomètres de haies ou un million d'arbres. Selon le professeur Vanclooster, « des techniques encore embryonnaires en Wallonie peuvent être développées, comme l'aménagement de bassins agricoles pour stocker l'eau de pluie ou encore, la réutilisation de l'eau usagée. »

L'IRRIGATION, CRITIQUÉE

Face à l'urgence, les agriculteurs ne peuvent pas fonder leurs espoirs uniquement sur une adaptation qui nécessite parfois plusieurs années d'élaboration et un certain budget. Durant les été secs, « l'eau du robinet » n'est pas non plus une piste de solution en raison de son coût. Pour pallier le manque d'eau, certaines structures agricoles se lancent dans l'irrigation. Il s'agit plus simplement de forer un puits pour pomper l'eau des nappes aquifères afin d'arroser les terres ou d'abreuver le bétail quand les cours d'eau sont à sec. Le système, relativement coûteux, n'est dans la majorité des cas pas rentable pour une petite exploitation, mais peut l'être pour les plus grosses structures et pour certains types de cultures.

L'augmentation de l'irrigation se vérifie d'ailleurs dans les chiffres. Depuis cinq ans, les demandes pour des permis de classe 1 et 2, qui concernent tant les prises d'eau (de source, par exemple) que le forage de puits, ont augmenté en Wallonie : en 2020, 158 permis ont été octroyés, contre 115 en 2015. La moitié des permis octroyés concernent les provinces de Namur et de Luxembourg, généralement



ALEXIS HAULOT

les plus durement frappées par la sécheresse. « Un des facteurs qui ont suscité une augmentation de demandes de permis est très certainement la grande vague de sécheresse de 2017 car nous avons observé un pic de demandes en 2018 », évoque Roland Masset, de la direction des eaux souterraines au SPW (Service public de Wallonie). Selon Yves Vandevorde, coordinateur de la Fugea, organisation d'éleveurs et cultivateurs qui prône une agriculture durable, « **forer dans la terre pour y puiser l'eau n'est pas forcément une solution à long terme.** Il n'est d'ailleurs pas impossible que ces demandes de

Le projet Trees for future permet d'observer l'évolution de vingt-cinq espèces d'arbres susceptibles de s'adapter au futur climat belge.

permis pour l'irrigation des terres soient un jour limitées, voire interdites dans le cas où il manque d'eau dans les sols. » Il faut pourtant déjà trouver des solutions pour cet été : « La sécheresse 2020 a causé de 20 à 30 % de pertes agricoles », alertait l'année dernière Marianne Streel, présidente de la Fédération wallonne de l'agriculture (FWA).

LE FONDS DES CALAMITÉS

Pour réagir en urgence, la Région a mis en place, en 2017, une cellule sécheresse, composée d'une quarantaine d'experts de tous horizons, qui se réunissent une à plusieurs

fois par mois pour émettre des avis et conseiller les décideurs. Mais la Région wallonne a surtout développé un mécanisme d'aide directe : le fond des calamités agricoles. S'ils sont pénalisés par la sécheresse, les agriculteurs peuvent demander, via leur commune et sur la base de critères précis (pourcentage de pertes, montant, etc.) un remboursement par le SPW, pour autant que la sécheresse soit reconnue en tant que calamité, ce qui fut le cas en 2020. « 253 communes (soit la quasi-totalité des 262 communes wallonnes) ont été touchées et ont demandé une reconnaissance de la sécheresse de 2020, dont le

UNE « FORÊT DU FUTUR »

Dans une forêt privée située à Bonlez, dans le Brabant wallon, une équipe de la Société royale forestière de Belgique (SRFB) scrute de jeunes cèdres de l'Atlas, plantés en 2018. Cette espèce, qui pousse habituellement dans le Maghreb et au sud de l'Europe, est peu présente en Belgique mais pourrait potentiellement intégrer nos forêts d'ici quelques décennies. « Cette plantation d'un hectare fait partie de notre projet Trees for future », souligne Nicolas Dassonville, spécialiste en reboisement et arboretums à la SRFB. « Cette initiative, lancée en 2018, est destinée à suivre l'évolution de vingt-cinq espèces d'arbres qui poussent principalement au sud de l'Europe et dans le bassin méditerranéen. Nous opérons ce qu'on appelle de la migration assistée. Sur vingt sites répartis à travers la Belgique, nous suivons l'évolution d'une centaine de parcelles. » Une initiative ambitieuse pour un enjeu qui l'est tout autant : nos forêts sont soumises à de nombreux problèmes sanitaires, tous plus ou moins liés aux changements climatiques. Un des dangers majeurs rencontrés en Région wallonne est le scolyte de l'épicéa. Le développement de cet insecte ravageur est favorisé par la chaleur et les épicéas

y sont plus sensibles quand ils affrontent la sécheresse. Cette année encore, le ravageur a contraint bon nombre de propriétaires forestiers à abattre prématurément des centaines de milliers de mètres cubes d'épicéas.

Une sécheresse ne constitue pas en soi un risque grave pour un arbre, mais la succession d'épisodes de pénurie en eau provoque de gros dégâts : chute prématurée des feuilles, croissance ralentie, temps de récupération plus long ou encore vulnérabilité face aux parasites et aux agents pathogènes. Le hêtre est en danger, au même titre que le chêne pédonculé, le frêne ou l'épicéa. « Il faut, dès aujourd'hui, tester de nouvelles essences, qui pourraient s'adapter au futur climat belge, qu'on imagine proche du climat méditerranéen d'aujourd'hui », poursuit Nicolas Dassonville. A Bonlez comme ailleurs, une équipe de la SRFB analysera dans les prochaines décennies l'évolution du cèdre de l'Atlas à travers des critères précis : réaction aux intempéries, aux gelées tardives, aux parasites ou encore intégration dans l'écosystème. Le projet Trees for future est actuellement soutenu par des fonds privés, via des dons de particuliers et du sponsoring d'entreprise.

montant total sera connu en septembre prochain », souligne Pauline Biévez, porte-parole du ministre de l'Agriculture Willy Borsus. En 2018, la somme des fonds versés atteignait 34 millions d'euros. Un montant qui pèse forcément lourd dans le budget régional mais ne représente en réalité rarement plus de quelques milliers d'euros pour un agriculteur... payé parfois des années plus tard. Et vu que le phénomène est désormais susceptible d'être observé chaque été, le ministère de l'Agriculture entend purement et simplement clôturer ce fonds pour le remplacer – un plan est à l'étude – par une sorte

« La Wallonie, sur le plan de l'agroécologie, a un peu d'avance sur la Flandre. »

d'assurance climatique, assumée à la fois par la Région wallonne et par un acteur privé. Un autre levier financier tient dans la nouvelle PAC (Politique agricole commune) de l'Union européenne. Discuté actuellement en coulisse entre les acteurs de terrain du sud du pays, un premier projet concret doit arriver cet été sur la table du gouvernement wallon, pour être ensuite présenté aux instances européennes et activé le 1^{er} janvier 2023. ▣

Dossier réalisé avec le soutien du Fonds pour le journalisme en Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'or bleu, atout de poids pour la Région

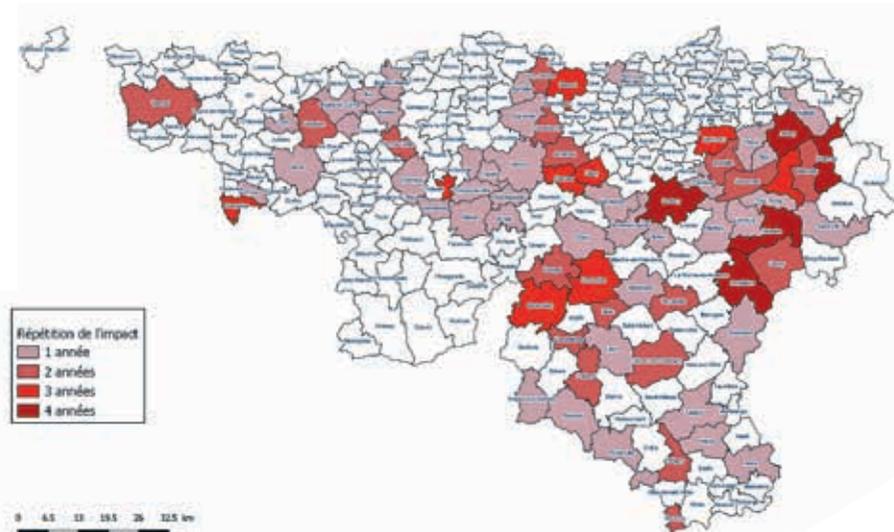
Inégalement répartie entre la Wallonie et la Flandre, l'eau pourrait devenir une source de tension politique... avec un avantage notable pour la Wallonie, principale pourvoyeuse d'eau du pays.

Premièrement, la pénurie d'eau dans certaines communes wallonnes en été, en particulier dans les provinces de Luxembourg et de Namur, n'est pas due à une saturation globale du réseau de distribution. Avec 119 litres d'eau par habitant par jour (chiffres de 2019), la consommation d'eau a même plutôt tendance à baisser depuis quelques années. Selon Aquawal, l'union professionnelle des opérateurs publics de leau en Wallonie, l'eau potable provient à 80 % des nappes aquifères et à 20 % des eaux de surface. Elle est distribuée principalement par la Société wallonne des eaux (SWDE) et la Cile (Liège),

ainsi que par des intercommunales et des réseaux autonomes. « La réserve des nappes aquifères se remplit en fonction des pluies et, comme il pleut beaucoup en hiver, l'eau ne manque pas en Wallonie », affirme Cédric Prevedello, responsable communication pour Aquawal. Les mesures d'interdiction dans certaines entités s'expliquent de plusieurs manières : soit les communes s'alimentent via leur propre réseau, comme c'est le cas, par exemple, de Libramont-Chevigny, et sont davantage exposées à des risques de pénurie. Soit elles dépendent d'un réseau (SWDE ou intercommunale) qui est soumis à de fortes consommations

« Notre gros défi au sein des opérateurs de leau en Wallonie est d'établir des projections. »

COMMUNES IMPACTÉES PAR LA SÉCHERESSE DE 2017 A 2020 (au niveau de l'eau de distribution)



durant des périodes précises. On pense à Durbuy, qui manque d'eau désormais chaque été à cause de l'affluence touristique. Les pénuries sont aussi liées à la vétusté du réseau de distribution wallon et de ses 40 000 kilomètres de canalisations. Les fuites représentent clairement l'une des plus gros écueils : chaque année, 84 millions de mètres cubes d'eau disparaîtraient « dans la nature », soit une perte annuelle de 64 millions d'euros.

670 MILLIONS D'EUROS

Un plan titanesque a démarré en 2014 afin de rénover et, surtout, développer le réseau d'eau potable en Wallonie. Il porte un nom : le Schéma régional des ressources en eau. Doté d'un budget total de 670 millions d'euros, ce projet a notamment pour but de poser des conduites d'interconnexion entre les réseaux de distribution d'eau sur une longueur d'environ 700 kilomètres.

Le but premier est de prévoir les éventuelles futures pénuries d'eau à travers la réalisation de douze grands chantiers répartis à travers la Wallonie. Aujourd'hui, seuls quatre chantiers sont terminés (La Louvière ; Charleroi ; Charleroi et Walcourt ; Arlon, Aubange et Messancy), un autre est en cours, tous les autres étant à l'étude. Avec déjà 356 millions d'euros engloutis depuis 2014, il y a fort à parier que le Schéma régional des ressources en eau dépasse l'enveloppe initiale des 670 millions d'euros – pour autant que la prochaine législature maintienne le projet.

A ce premier objectif s'ajoute une réflexion plus globale : **comment évaluer la demande en eau dans cinquante ans, sachant que le climat sera sensiblement différent ?** « Notre gros défi au sein des opérateurs de leau en Wallonie est en effet d'établir des projections », souligne Cédric Prevedello pour Aquawal. « Pour prévoir de manière cohérente l'approvisionnement en

eau, il faut pouvoir anticiper la croissance démographique d'une commune ou même inclure le critère de l'accès à l'eau lorsqu'une grosse entreprise voudra s'installer quelque part. »

20 % DES BESOINS DE LA FLANDRE

Malgré des pénuries locales estivales et la relative vétusté de son réseau, la Région wallonne reste relativement bien lotie. Elle est même plutôt en position de force : en plus de fournir en eau tous les ménages wallons, elle alimente aussi la totalité des Bruxellois (via notamment des captations par Vivaqua) et 20 % des besoins totaux de la Flandre, l'une des régions d'Europe les plus menacées de pénurie en eau, en raison de la concentration de la population mais également des types de sol. Pour éviter de futures catastrophes, le gouvernement flamand s'est doté tout récemment d'un plan, le Blue Deal, qui propose une série de mesures et d'incitants pour favoriser l'utilisation circulaire de l'eau et l'irrigation. Les opérateurs flamands du secteur, quant à eux, recherchent également des pistes d'approvisionnement d'eau à l'étranger. **Mais si un véritable manque survient, les opérateurs de leau peuvent-ils couper du jour au lendemain le robinet pour la Flandre ?** « Il n'existe pas de contrat global entre les régions mais plutôt des contrats entre les différents acteurs concernés. Dans celui qui lie la SWDE à De Watergroep, première compagnie des eaux en Flandre, il est stipulé que la SWDE peut, en cas de force majeure, réduire considérablement le volume d'eau vendu, moyennant un préavis d'une durée satisfaisante. Toutefois, ce type de clauses n'a jamais été activé, l'idée étant de rester plutôt dans une forme de coopération », souligne Cédric Prevedello, pour Aquawal. **■**

Géry Brusselmans



LE CAS DU GOOGLE DATACENTER DU HAINAUT

L'utilisation de l'eau de surface, celle des cours d'eau et des lacs de barrage est logiquement plus sensible en période de sécheresse. Outre la navigation, les canaux et cours d'eau sont utilisés par l'industrie, en grande partie pour le refroidissement des centrales nucléaires, électriques et thermiques. Si la demande hydraulique de l'industrie a globalement baissé en Wallonie, de nouvelles entreprises gourmandes en eau y ont fait leur apparition. On pense notamment au datacenter de Google de Saint-Ghislain, dans le Hainaut.

Google a choisi d'y implanter l'une de ses grandes infrastructures de stockage de données. Avec trois datacenters actifs (et probablement cinq d'ici à 2023) répartis sur un terrain de cent hectares, le site de Saint-Ghislain utilise un procédé révolutionnaire et quasi unique au monde d'évaporation d'eau destiné à refroidir les gigantesques centres de données. Pour cette opération, l'entreprise prélève de l'eau dans le canal Nimy-Blaton-Péronne,

juste à côté. 75 % de l'eau utilisée s'évapore et... seulement 25 % est rejetée dans l'Escaut. Google Belgique n'a pas souhaité communiquer la quantité d'eau prélevée quotidiennement dans le canal mais, avec une activité en continu 24 heures sur 24, inutile de dire que cette activité influence le niveau du canal, destiné principalement au commerce fluvial. « Une prise d'eau dans le canal comme le fait Google à Saint-Ghislain a obligatoirement des conséquences sur le circuit de l'eau, et donc de la navigabilité », évoque Jean-Michel Hiver, professeur à l'ULB et spécialiste des canaux et de la navigation. Frédéric Descamps, site operations manager du Google datacenter de Saint-Ghislain, explique, quant à lui, que le prélèvement d'eau n'a pour l'instant jamais dû être stoppé à cause d'un niveau d'eau trop faible. « Nous sommes toutefois en discussion avec les autorités wallonnes pour envisager de futurs scénarios possibles et réfléchir aux mesures nécessaires », conclut-il.